



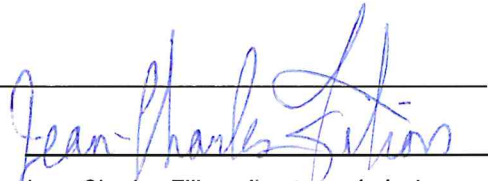
## CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 7 AOÛT 2023, à 19h30 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

### ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 7 août 2023.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie pour la réfection de la route 342.
6. Retrait de la Municipalité de Pointe-Fortune de l'entente multimunicipale en sécurité civile.
7. Participation de la municipalité de Pointe-Fortune à l'étude d'optimisation de la couverture incendie sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges – Autorisation
8. Demande au Ministère de la santé et des services sociaux de planifier ses projets en respectant les principes de développement durable, en tenant compte des changements climatiques, en respectant ses engagements en lien avec le stationnement de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges. – Positionnement
9. Sélection et proclamation municipale du nom du parc du secteur Réal-Larocque.
10. Période de questions.
11. Autres :
12. Levée de la séance.

3 août 2023

  
\_\_\_\_\_  
Jean-Charles Filion, directeur général